

France-Dieppe: Surveillance services

OJ S 196/2018 11/10/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat mixte du port de Dieppe

Postal address: 24 quai du Carénage, CS 40213

Town: Dieppe Cedex

NUTS code: FRD2 Haute-Normandie

Postal code: 76201

Country: France

E-mail: syndicatmixte@portdedieppe.fr

Telephone: +33 235068656

Fax: +33 235848693

Internet address(es):

Main address: <http://www.portdedieppe.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Surveillance des sites du port de Dieppe

Reference number: 18/25

II.1.2. Main CPV code

79714000 Surveillance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Au 1.1.2019, le syndicat mixte du port de Dieppe adhère au syndicat mixte des ports Normands associés qui deviendra le syndicat mixte des ports de Normandie. Le présent marché fera l'objet d'un avenant de transfert. En 2019, la gestion des activités commerciales du port de Dieppe fera l'objet d'un passage en régie dotée de personnalité morale et de l'autonomie financière. Le titulaire du marché sera informé de ce transfert. La reprise intégrale des engagements précédents sera formalisée par la signature d'un avenant.

Marché à prix mixtes avec:

A) une partie à prix global et forfaitaire:

1) un agent de surveillance (ADS/ACVS) posté dans le local sûreté à l'entrée du terminal Transmanche (quai G. Lalitte) 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;

2) un agent de surveillance rondier cynophile à véhicule:

— de 0:00 à 7:00 et 19:00 à 24:00 du lundi au vendredi,

— de 0:00 à 24:00 les samedi et dimanche,

— de 0:00 à 24:00 les jours fériés;

B) une partie à bons de commande sans minimum ni maximum.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

79713000 Guard services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRD2 Haute-Normandie

II.2.4. Description of the procurement

Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique avec une partie à prix global et forfaitaire et une partie à bons de commande sans mini ni maxi et un opérateur économique.

Marché conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 1.2.2019 jusqu'au 31.1.2020.

La durée de la période initiale des prestations est de 1 an.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (compétences, références de l'entreprise: 10 %; moyens humains et techniques déployés: 10 %; qualité de la prestation: 10 %) / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,
- lettre de candidature et désignation du cotraitant,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat,
- agrément préfectoral pour des activités privées de gardiennage,
- agrément préfectoral du représentant de l'État et du procureur de la république territoriale compétent pour effectuer les visites de sûreté,
- carte professionnelle des salariés (décret 2009-137),
- carte professionnelle des agents de surveillance cynophile (circulaire NOR IOC A0928597c). Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/11/2018 Local time: 15:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/11/2018 Local time: 09:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Marché à procédure adaptée ouverte passée en application des articles 28 et 35-i.2° du décret 2016-360.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention «copie de sauvegarde», ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis

dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: identiques aux fichiers du dossier de consultation des entreprises. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation: 18/25. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes: une visite sur le site est prévue le mardi 16.10.2018 à 14:00, RDV, 24 quai du Carénage, à Dieppe, siège du syndicat mixte du port de Dieppe (visite organisée par M. Christian Danger: Tél: +33 235068647, cdanger@portdedieppe.fr). Pour les candidats n'ayant pas retiré de dossier à cette date, une autre visite est prévue le mardi 23 octobre à 14:00. Même lieu.

Après examen des offre, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Coordonnées du service juridique du syndicat mixte du port de Dieppe:

syndicat mixte du port de Dieppe, service juridique, 24 quai du Carénage, CS 40213, 76201 Dieppe Cedex, Tél.: +33 235068656, Fax: +33 235848693, courriel:

syndicatmixte@portdedieppe.fr

Profil acheteur: <http://www.marches-publics.info>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rouen

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Country: France

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Rouen

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Country: France

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,

- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat),
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/10/2018